

Séance du conseil communal du 13 janvier 2012

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Gilles Dimmer (CSV), Gilbert Kapp (DP), Christian Kmiotek (Déi Gréng), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Raymond Schintgen (LSAP), Roland Weis (DP), conseillers.

01. Informations au conseil communal.

02. Nomination des membres des commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter l'ensemble des listes présentées par les quatre groupements politiques représentés au conseil communal de sorte que les différentes commissions consultatives se composent comme suit:

Jeunesse et associations de jeunes:

CSV: Michel Schuller, Martine Grewer, Sven Conter et Jil Kolbach;
DP: Fruns Weiwers, Michel Goergen, Jérôme Biwer et Karin Menei;
LSAP: Pier Paolo Coppola, Edmée Croisé et Luc Schroeder;
Déi Gréng: Manuel Quaring.

Sports et associations sportives:

CSV: Jutta Kanstein, Gilles Dimmer, Patrick Gros et Luisa Loureiro;
DP: Sven Hansen, Philippe Goedert, Guy Bausch et Nicolas Merlevede;
LSAP: Jane Barton, René Reiter et Patty Schaber;
Déi Gréng: Kim Thill et Christian Kmiotek.

Nature et environnement:

CSV: Werner Vaessen, Jutta Kanstein, Jean Boden et Jean Brandenburger;
DP: Fränk Theisen, Marc Schroeder, Bob Fisch et Gilles Baum;
LSAP: Jan Jensen, Guy Felten et Norbert Welter;
Déi Gréng: Martin Probst et Michèle Goedert.

Energie:

CSV: Henri Feltgen, Marc Weydert, Jean Boden et Ern Jungers;
DP: Gast Schmit, Jules Muller, Gilbert Kapp et Paul Keiffer;
LSAP: Paul Estgen, Armand Schleich et Simone Polfer;
Déi Gréng: Christian Goebel et Stan Pieters.

Seniors et affaires sociales:

CSV: Francine Scheckel, Tessy Theis, Claudine Muller et Chantal Saska;
DP: Roland Weis, Annick Ernst, André Sales et Sonja Both-Wecker;
LSAP: Bernard Kieffer, Romaine Weis et Laure Welter;
Déi Gréng: Irène Schmitt et Monique Martin-Kayser.

Egalité des chances:

CSV: Chantal Saska, Claudine Muller, Doris Hermann et Wally Fiedler;
DP: Gaby Breser, Jules Muller, Tanja Strauss-Cunha et Fränk Theisen;
LSAP: Claudine Duarte, Vito Leoci et Arsène Schroeder;
Déi Gréng: Irène Schmitt et Josette Buschmann.

Culture et associations culturelles:

CSV: Michel Schuller, Marco Pez, Wally Fiedler et Armand Schleich;
DP: Christiane Degraux, Laurence Schmit, André Sales et Carole Maisch;
LSAP: Claudine Duarte, Fernand Jung et Marie-Pol Martin;
Déi Gréng: Gérard Larère et Romain Buschmann.

Sécurité et Circulation:

CSV: Marc Molling, Pierre Muller, Henri Feltgen et Werner Vaessen;
DP: Christiane Degraux, Walther Reuland, Fränk Theisen et Marianne Dennewald;
LSAP: Karin Putz, Madeleine Schroeder et Norbert Welter;
Déi Gréng: Peter Vlaming et Léon Loreti.

Bâtisses, développement communal et infrastructures:

CSV: Gilles Schlessler, Pierre Muller, Marco Pez et Jean-Peter Kanstein;
DP: Gast Schmit, Marc Schroeder, Fränz Ries et Gilbert Kapp;
LSAP: Laurent Nilles, Jean-Paul Reuter et Ali Si Abderrahmane;
Déi Gréng: Christian Goebel et Danielle Weidert.

Finances, expertises et biens communaux:

CSV: Henri Feltgen, Marco Weber, Marc Weydert et Michel Weckering;

DP: Fränz Ries, Gilles Baum, Daniel Schroeder et Pierre Weis;

LSAP: Romain Baustert, Errol Winkel et Bernard Kieffer;

Déi Gréng: Christian Kmiotek et Irène Schmitt.

02. Nomination des membres de la commission scolaire.

Les membres de la commission scolaire nommés par le conseil communal sont: Françoise Theisen-Wecker, Martine Dimmer, Claudine Muller-Frank, Bruno Schleich, Jean Boden et Arsène Schroeder.

02. Nomination des membres de la commission d'intégration.

Les membres de la commission d'intégration sont les suivants:

membres effectifs: Gilles Dimmer, Anne Estgen-Persenaire, Roger Behrend, Mike Hagen, Katerina Despotopoulou et Martine Dimmer;

membres suppléants: Vito Leoci, Mariette Steubing-Gaffiné, Werner Vaessen, Nelly Vaessen-Houwen et Dennis Wernerus.

03. Désignation d'un candidat représentant les communes de Betzdorf, Biber, Flaxweiler, Grevenmacher, Junglinster, Manternach, Mertert et Wormeldange au sein du comité du syndicat intercommunal SYVICOL.

Le conseil communal décide à l'unanimité de désigner Jean Boden comme candidat pour représenter les communes de Betzdorf, Biber, Flaxweiler, Grevenmacher, Junglinster, Manternach, Mertert et Wormeldange au sein du comité du syndicat intercommunal SYVICOL.

04. Fixation du nombre des emplois des différentes fonctions du cadre fermé.

Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer le nombre des emplois des différentes fonctions du cadre fermé prévu pour les diverses carrières.

05. a. Création d'un poste de rédacteur au secrétariat communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité de créer un poste supplémentaire dans la carrière du rédacteur pour les besoins du secrétariat communal.

05. b. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle au service de régie communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité de créer un poste de salarié à tâche manuelle pour les besoins du service de régie communal dans la carrière D de l'artisan.

06. Approbation d'un compromis de vente.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un compromis de vente ayant pour objet l'acquisition par la commune de fonds sis à Godbrange, au lieu-dit « an den Espen », d'une contenance de 33,10 ares, conclu le 23 décembre 2011 entre le collège échevinal et les consorts Ernestine Godart-Biber, Anne Brucher, Christiane Schlamme-Boulanger, Monique Boulanger, Théo Marx, Arsène Marx et Carlo Boulanger, dans un but d'utilité publique, à savoir le redressement du CR 129 entre Junglinster et Godbrange / terrain d'échange pour emprises.

07. Approbation d'actes notariés.

- a. Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte de cession gratuite relatif à trois terrains sis à Junglinster, dans le lotissement derrière la mairie, d'une contenance totale de 183,93 ares en vue de leur incorporation dans la voirie publique.
- b. Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte notarié en vue de la création d'une zone artisanale à Junglinster aux alentours de la station RTL.

08. Approbation des contrats de concessions aux cimetières communaux.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver 17 contrats de concessions aux cimetières communaux.

09. Prorogation de la période d'éligibilité pour l'octroi de subventions dans le cadre des mesures prises servant à réduire la consommation en énergie et favorisant l'emploi d'énergies renouvelables.

Le conseil communal décide à l'unanimité de proroger la période d'éligibilité pour l'octroi des subventions aux particuliers pour mesures prises servant à réduire la consommation en énergie et favorisant l'emploi d'énergies renouvelables du 1^{ier} janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2012.

10. Confirmation d'un règlement de la circulation à caractère temporaire.

Le conseil communal décide à l'unanimité de confirmer le règlement de circulation d'urgence édicté par le collège échevinal le 6 janvier 2012 concernant la réglementation de la circulation routière à Junglinster comme suit:

Depuis le vendredi 6 janvier 2012 jusqu'à la fin du chantier, l'accès au trottoir devant la maison numéro 13 rue de la gare à Junglinster est interdit aux piétons et un passage piétons provisoire est aménagé au numéro 21 de la même rue permettant ainsi une déviation des piétons par le trottoir du côté droit de la rue en direction de Rodenbourg.

11. Modifications du règlement de la circulation.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver plusieurs modifications du règlement de circulation du 11 juillet 1997.

12. Vote du budget rectifié 2011 et du budget 2012.

Le budget rectifié 2011 prévoit:

- recettes ordinaires: 18.169.715,92.-€
- dépenses ordinaires: 12.862.870,40.-€
- boni ordinaire: 5.306.845,52.-€
- recettes extraordinaires: 6.274.754,13.-€
- dépenses extraordinaires: 13.096.423,33.-€
- mali extraordinaire: 6.821.669,20.-€
- boni du compte 2010 (ordinaire): 5.411.211,48.-€
- boni présumé 2011 (ordinaire): 3.896.387,80.-€

Le budget rectifié 2011 est approuvé avec sept voix contre quatre et deux abstentions.

Le budget 2012 prévoit:

- recettes ordinaires: 18.475.147,79.-€
- dépenses ordinaires: 13.724.085,30.-€
- boni ordinaire: 4.751.062,49.-€
- recettes extraordinaires: 5.851.781,00.-€
- dépenses extraordinaires: 14.071.181,27.-€
- mali extraordinaire: 8.219.400,27.-€
- boni présumé 2011 (ordinaire): 3.896.387,80.-€
- boni définitif 2012 (ordinaire): 428.050,02.-€

Le budget 2012 est approuvé avec sept voix contre six.

13. Divers et questions au collège échevinal.